

SOUTIEN EN CLASSE, TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET PRÉPOSÉ AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS

RÔLE DE CHACUN

Dans le but de favoriser la réussite éducative des élèves et d’assurer un climat propice aux apprentissages, plusieurs services directs à l’élève sont appelés à jouer un rôle important en classe. Afin que ces services se déploient de façon harmonieuse et efficace, il est important de bien définir le rôle de tous les acteurs en lien avec leurs compétences, leur expertise et leurs connaissances. Le déploiement des nouvelles ressources de soutien en classe nous amène à vouloir définir les tâches et la nature du travail de chacun afin de maximiser l’efficacité et de respecter les forces de tous. Les trois principaux corps d’emploi amené à offrir ces services se déploient à des niveaux différents. D’abord, le soutien en classe se veut une aide pour le groupe classe entier, tandis que le service d’éducation spécialisée ciblera les élèves ayant des besoins particuliers face à l’adaptation et au comportement. De leur côté, les préposés aux élèves handicapés soutiendront les élèves qui présentent des défis au niveau du développement physique et moteur.

Considérant que le nouveau service de soutien en classe se veut un soutien complémentaire aux autres services d’appui et en adaptation scolaire, ils ne doivent en aucun cas les remplacer.

SOUTIEN EN CLASSE	TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	PRÉPOSÉ AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
Nature du travail	Nature du travail	Nature du travail
• L’aide est apportée principalement à la classe ou à un groupe • Le rôle principal de l’aide à la classe consiste à fournir une assistance aux élèves et à aider l’enseignant dans les tâches non pédagogiques • L’aide à la classe contribue au bon fonctionnement de la classe ainsi qu’au bien-être et à la sécurité des élèves	• Appliquer, en collaboration avec l’équipe multidisciplinaire, des techniques et des méthodes d’éducation spécialisée, soit dans le cadre d’un plan d’intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage, soit dans le cadre d’un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier	• Aider l’élève handicapé dans sa participation aux activités reliées à sa scolarisation • Assiste l’élève dans ses déplacements, voit à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité conformément aux instructions reçues dans le cadre d’un plan d’intervention
Attributions caractéristiques	Attributions caractéristiques	Attributions caractéristiques
• Accompagner et surveiller les élèves dans les périodes d’accueil et de déplacement • Aider les élèves à s’installer dans la classe et à se préparer pour se mettre au travail • Contribuer à des suivis simples auprès des élèves lors de retour en classe	• Collaborer à l’élaboration et à la rédaction du plan d’intervention ○ Sélectionner des mesures à prendre pour atteindre les objectifs du plan d’intervention ○ Élaborer son plan d’action ○ Appliquer les mesures du plan ○ Évaluer l’atteinte des objectifs ○ Participer à l’évaluation du plan	La personne préposée aux élèves handicapés : • Aide l’élève dans ses déplacements; elle guide le fauteuil roulant, elle l’aide en le changeant de posture et, selon le besoin, à le transférer de fauteuil. • Pour son mieux-être, elle aide l’élève à boire et à manger lors des collations et des repas et, au besoin elle réchauffe les aliments

• Assurer l'encadrement et la sécurité des élèves conformément aux règles de conduite et aux mesures de sécurité (par ex. : prodiguer les premiers soins) • Aider au respect des consignes : intervenir auprès des élèves au besoin pour faire respecter les règles de classe ou de vie. • Aider au développement de l'autonomie des élèves (par ex. : aider au moment de l'habillage et du déshabillage, contribuer à la gestion du matériel des élèves : objets, vêtements, matériel scolaire). • Apporter un soutien aux élèves en assurant un climat et un environnement propices aux apprentissages et à la réalisation des travaux scolaires. • Répondre à des questions simples dans le respect des consignes données à l'élève par l'enseignant. • Apporter un soutien à certains élèves en respect du cadre de compétences de chacune et chacun (par ex. : surveiller et assister un élève lors de la réalisation d'une évaluation) • Assister l'enseignant dans l'accomplissement de certaines tâches administratives (par ex. : compilation d'inscription à une activité, photocopies) • Contribuer à assurer l'ordre et la propreté de la classe ainsi qu'à l'entretien du matériel • Collaborer à la préparation et à l'affichage de matériel varié (par ex. : plastifier du matériel) • Collaborer à l'organisation d'évènements, d'activités et de sorties éducatives (par ex. : fête de la rentrée, spectacle, sortie) • Assister sur demande aux rencontres d'information à l'intention des parents	• Élaborer, organiser et animer des activités éducatives ou de soutien pédagogique, culturelles, ludiques et sportives visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres • Choisir, préparer et voire à l'adaptation ou à la fabrication du matériel nécessaire pour les activités • Collaborer à la réalisation d'autres activités éducatives telles que l'organisation et la supervision de stage en milieu de travail. • Appuyer l'élève dans ses apprentissages, dans la mesure de ses compétences. • Observer la situation et intervenir auprès des élèves en réaction avec leur environnement • Établir une relation d'aide • Utiliser, lors de crise, des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme • Accompagner l'élève dans sa démarche de modification de comportement • Soutenir l'enseignant pour assurer un environnement propice aux apprentissages. • Utiliser des techniques de communication adaptées aux besoins des élèves. • Assurer l'encadrement des élèves qui, à la suite d'une sanction, doivent suivre leur cours dans un autre local; aider à poursuivre leurs travaux scolaires; convenir des conditions de la réintégration en classe. • Accompagner les élèves en difficulté à l'arrivée et au départ des autobus.	• Aide l'élève à s'habiller et se déshabiller • Voit à l'hygiène de l'élève; aide à se laver, aide au cabinet d'aisance, au besoin change la couche • Voit à la sécurité de l'élève à partir du débarquement jusqu'à l'embarquement à bord des véhicules de transport • Soutien le personnel enseignant en l'aidant à communiquer des notions de base concernant la propreté, la façon de s'habiller, de boire et de manger • Aide l'élève à utiliser ou manipule pour lui le matériel et les objets nécessaires à la préparation et au déroulement d'activités pédagogiques et étudiantes • Peut être appelée à accompagner l'élève lors de sessions de physiothérapie, d'ergothérapie ou de détente corporelle et musculaire • Note ses observations concernant les besoins et les comportements de l'élève et peut être appelée à en informer le personnel enseignant, les parents et les autres intervenantes et intervenants désignés et à donner son avis sur les mesures précisées au plan d'intervention qui la concernent • Surveille les élèves lors des récréations, de la période se dîner, de la sieste, des temps de loisir et les accompagne à la piscine • Aide à comprendre et à respecter les consignes de l'école • Au besoin, administre les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la
--	--	---

	• Consigner ses observations et ses interventions, tenir des dossiers et rédiger des rapports concernant la situation des élèves. • Conseiller, informer et fournir la documentation et les références nécessaires, lorsqu'elle rencontre les élèves, les parents et le personnel enseignant. • Elle rencontre les élèves, les parents et le personnel enseignant pour les conseiller, les informer et leur fournir la documentation et les références pertinentes.	politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents • Procure les premiers soins • Prend les moyens nécessaires pouvant favoriser le retour au calme des élèves en s'assurant de sa propre sécurité et celles des autres • Elle lave et, au besoin désinfecte certains vêtements, la vaisselle, les tables, les orthèses et le matériel servant aux activités des élèves
--	--	---

Références :

GUIDE D’IMPLANTATION DES NOUVEAUX SERVICES DE SOUTIEN EN CLASSE AU PRÉSCOLAIRE 5 ANS ET AU PRIMAIRE, Comité Patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones, Mai 2024

PLAN DE CLASSIFICATION, personnel de soutien scolaire, Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones, 2024